

SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org - Mail: spcne44@yahoo.fr

Membre de l'U.D.P.N. 44 agréée par arrêté préfectoral du 04/12/2012

Compte rendu de réunion
Mardi 10 septembre 2019
Maison des Associations
« AGORA 1901 » salle 1
2 bis rue Albert de Mun
44600 Saint-Nazaire

A l'ordre du jour, ajouter : Permis de construire au 67 rue Marcel Sembat.

1. « Saint-Nazaire : une ambition maritime » :

Réunion publique le 03/07/2019. SPCNE présente. La Mairie a présenté ses projets pour les 20 ans à venir avec pour objectifs, la valorisation et la promotion de l'espace littoral, réflexion sur des espaces à aménager (Petit Maroc, Gavy, Moulin du Pé, Bonne Anse, Fort de l'Eve, Camp de la Torpille), possibilité de création d'un port de plaisance... Les détails sont consultables sur le site de la mairie, les habitants sont invités à déposer des suggestions.

2. Projet de construction sur la Plaine des Sports :

Réunion publique de présentation le 12/07/2019. Participation SPCNE. Le projet est ambitieux, architecture futuriste, mais la hauteur maximale (16 étages) peut effrayer les riverains, malgré une distance de 60 à 70 mètres avec leurs façades.

3. PROJET URBAIN du MOULIN du PE :

SPCNE a intégré le groupe de travail sur le sujet. Après une réunion publique le 23 avril, le groupe s'est réuni le 30 avril, pour réfléchir à l'aspect des espaces verts en proposant le prolongement de la coulée verte du Bois Joalland jusqu'au Moulin du Pé. A la réunion du 18 juin, une quarantaine de personnes ont été invitées à travailler sur les parcours, les usages et les attentes des habitants du quartier en termes d'espaces publics et de services publics. Les propositions devaient être transmises aux élus le 12 juillet.

5. SAUTRON :

Les riverains ont été invités à une réunion d'information sur le déroulement des travaux de viabilisation et de voirie provisoire de l'écoQuartier le 05/09/2019 à 18h30 à l'Agora. Ils nous ont fait savoir que le promoteur ne prévoyait aucun état des lieux avant les travaux, notamment la pose des pieux qui risque de provoquer beaucoup de vibrations. SPCNE conseille aux riverains concernés de faire un courrier au Tribunal Administratif pour demander une assignation en référé afin de désigner un architecte qui établira l'état initial des habitations, ceci à la charge du promoteur. De toute façon, un état des lieux avant travaux est indispensable.

6. MISE à JOUR n°2 du PLU afin d'intégrer :

- Le périmètre de prise en considération sur le secteur de la route de la Côte d'amour, Océanis et avenue de Saint-Nazaire, approuvé par délibération le 18 décembre 2018.
- L'inscription de la salle du Parc des sports du Grand-Marais dite « La Soucoupe » au titre des monuments historiques, suite à l'arrêté préfectoral du 29 mai 2019. L'Eglise saint Anne est aussi inscrite au titre des monuments historiques.

7. ENQUETE PUBLIQUE sur le PLUi :

En avril, le projet de PLUi a été arrêté par le Conseil communautaire, marquant ainsi le début des consultations administratives et du public. Dans les mois à venir, le PLUi pourra alors être approuvé par le Conseil communautaire avant son entrée en vigueur début 2020.

L'enquête publique est prévue du 20 août au 23 septembre 2019 inclus.

Vous pourrez également formuler vos observations sur le projet de Plan de déplacements urbains (PDU), les projets de zonages d'assainissement eaux usées / eaux pluviales.

8. **PARC EOLIEN EN MER sur le BANC DE GUERANDE :**

- Suite au feu vert donné par le Conseil d'Etat le 08/06/2019 pour la construction du parc éolien sur le Banc de Guérande, la chef de projet EDF Energies nouvelles a envoyé un mail de remerciements aux membres des groupes de travail. SPCNE en a profité pour redemander la programmation d'une réunion technique promise depuis des mois. La préfecture devrait relancer les groupes de travail en septembre, nous attendons la date.
Date proposée le 09/09/2019, pour une réunion le 18/09/2019 de 14h à 15h, un box sera demandé à la maison des Associations pour cette réunion.

- RTE a demandé au Président et au Vice-président à les rencontrer à l'Hôtel de la Plage, à St-Marc, le 16/09/2019.

- Des réunions publiques d'information par RTE, sur le raccordement du parc offshore le 18/09/2019, à 18h30, salle du Courtil Brécard à St-Marc et le 25/09/20, salle de l'alerte de Méan.

Début des travaux de génie civil sur la plage de la Courance prévus dès septembre, suivront des travaux de réalisation de la liaison souterraine sur les 5 communes concernées.

- Reçu, le une invitation au lancement officiel de la construction du parc le 19/09/2019 à 11h alvéole 12 de la base sous-marine.

9. **CSS du CET de CUNEIX :**

Réunion de la commission le 06/06/2019 à 9h30 à Météor St-Nazaire. Le Président SPCNE représente l'UDPN 44 et le vice-président représente la SPCNE dans le collège « Associations ».

10. **CSS de KERALINE à HERBIGNAC :**

Réunion de la commission le 25/06/2019 à 9h30 à Herbignac. Le Président SPCNE représente l'UDPN 44 et le vice-président représente la SPCNE dans le collège « Associations ». Un problème récurrent a été évoqué, celui des incendies dus aux fusées de détresse que les plaisanciers mettent en décharge au lieu de les rendre lors de l'achat des nouvelles et qui ont endommagé les caissons des alvéoles.

11. **PISTES CYCLABLES rue Ferdinand Buisson :**

SPCNE a envoyé un courrier le 20/06/2019, à la mairie, pour faire remarquer que les aménagements faits pour définir des pistes cyclables n'ont pas la largeur réglementaire, au moins sur une partie de la rue. Réponse de la mairie, le 09/07/2019, par l'adjoint au cadre de vie et à la mobilité, ne répondant qu'en partie à la question, mais en précisant que toute demande concernant les espaces publics ou la tranquillité publique peut être signalée par téléphone au 02 40 00 38 28.

12. **SITUATION SANITAIRE sur le TERRITOIRE de la CARENE :**

Invitation reçue de la sous-préfecture à une réunion d'information sur la situation sanitaire défavorable au regard des habitants de La Carene, le 10/09/2019 à 15h30 à l'Immaculée. SPCNE présente.

Présentation faite par les élus chargés de la Transition écologique et énergétique, dans le cadre du Plan d'Action pour le Climat de La Carene et par les techniciens d'Air Pays de Loire et la DREAL. Outre les officiels et les associations, quelques responsables des sites industriels étaient présents. Un état des lieux de la situation a été présenté, les constatations sur la surmortalité, notamment des moins de 65 ans et des zones géographiques concernées, St-Nazaire Est, Trignac, Montoir, Donges. De nombreux facteurs peuvent influencer. La DREAL accepte toutefois de lancer des analyses autour de sites, près des habitations alors que les études ne se faisaient jusqu'alors qu'à l'intérieur des sites.

13. **Permis de construire au 67 rue Marcel Sembat :**

Un adhérent sollicite SPCNE pour étudier un permis de construire sur un terrain, 67 rue Marcel Sembat, situé sur une propriété qui a été découpée avec 2 terrains constructibles à l'arrière de la maison existante. Le permis a été accordé début août, la maison devrait occuper la quasi-totalité du terrain avec 3 côtés mitoyens. Le Président doit aller à la Mairie pour consulter ce PDC.

14. CONSEILS DE QUARTIERS :

Reçu, le 03/09, une invitation à la séance de formation inter conseils citoyens, le 28/09/2019 de 8h45 à 12h30 alvéole 12 de la base sous-marine. Regards croisés sur les projets des 7 conseils citoyens des quartiers et des groupes « Contrat de ville ».

Quartier Porcé - Kerlédé - Front de mer- Parc paysager :

- nous avons reçu, le 09/07, le compte-rendu de la séance plénière du 24 avril. Peu de contenu, 2 groupes de travail « Fêtes vos jeux » et « En automne, le parc fête la nature » Information sur la notion de saisine et autosaisine.

Quartier St Marc, Bollardière, Clos du vigneau :

- reçu, le 12/07, le compte-rendu de la séance plénière le 23/04/2019. Point sur l'avancement des travaux des groupes sur « Randonnons entre côte et campagne » et « Mémoire et valorisation du patrimoine ». Prochaine plénière, le 17 octobre.
- Groupe « Randonnons entre côte et campagne » : réunions 27/06, reconnaissance d'un circuit, le 19/07, préparation du marché nocturne du 06/09, le 19/07. Une rando découverte des points d'appui de la défense de la forteresse Saint-Nazaire le 6 octobre à 14h30
- Groupe « Mémoire et valorisation du patrimoine » : réunion le 04/07/2019. Répartition des tâches.
- Reçu, le 28/08, un appel à bénévoles pour le marché nocturne et y faire pour la présentation aux habitants des projets « Randonnons entre côte et campagne », « Mémoire et valorisation du patrimoine » et « Animation et utilisation de la nouvelle salle Effet Mer »

15. CONSEIL de développement de la Carene :

Reçu, le 04/09/2019, une invitation à la soirée de rentrée de la Carene, le 10/09/2019, à 18h30, au Théâtre : « Le Tourisme, un levier pour l'attractivité du territoire ». SPCNEne pourra être présente, c'est l'heure de notre réunion mensuelle.

16. COURRIERS :

- o Reçu, le 02/07/2019, de la Vie Associative, la réponse positive pour la réservation de la salle pour 2019-2020.
- o Envoyé, le 04/07/2019, à la sous-préfecture de Châteaubriant, le procès-verbal de l'AG du 11/06/2019 avec la composition du bureau. Récépissé reçu le 03/08/2019.
- o Envoyé, le 04/07/2019, le PV de l'AG à tous les adhérents.
- o Reçu, par mail, le 20/08/2019, d'un adhérent, membre du collectif « Vivre en Harmonie à St-Nazaire », la réponse négative de la Mairie à leur demande de recours gracieux **pour la construction des immeubles rue Salengro.**
- o Reçu, un mail d'un adhérent, le 20/08/2019, pour des questions relatives à un projet de construction de maison dans un quartier résidentiel.

Prochaine réunion mensuelle le mardi 08 octobre 2019 à 18h salle 1 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 10 septembre 2019
Le Président de la SPCNE,